



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 OCTOBRE 2022

Présents

Monsieur DENIS, Président de TOURS HABITAT,
Madame GOBLET, Vice-Présidente de TOURS HABITAT,

Madame BA-TALL, Monsieur DHENNE, Madame DJABER, Monsieur GRATEAU, Madame JOVENEUX, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER, Madame MORLEGHEM, Monsieur MOURABIT, Madame MOSNIER, Madame QUINTON, Madame ROCHER, et Monsieur VALLET, Administrateurs

Excusés

Madame BOUAKKAZ, dont le pouvoir a été attribué à Madame BA-TALL
Monsieur FRANCOIS, qui avait donné pouvoir à Madame GOBLET
Madame GOLDANI-BLANCHET, qui avait donné pouvoir à Monsieur DENIS
Monsieur MIRAULT, dont le pouvoir a été attribué à Monsieur DHENNE

Madame BARRANGER, Directrice des Ressources Humaines de TOURS HABITAT,
Madame LOISEAU, Directrice Financière et Comptable de TOURS HABITAT,

Madame THOMAS Brigitte, Secrétaire du CSE de TOURS HABITAT

Absents

Monsieur ARNOULD,
Monsieur COMMANDEUR,
Monsieur LECONTE,
Madame MUNSCH MASSET,

Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de TOURS HABITAT
Monsieur FERREIRA, Directeur des Services à la Clientèle de TOURS HABITAT,
Madame HOSTACHE, Secrétaire Générale de TOURS HABITAT,
Monsieur MARCONNET, Directeur du Patrimoine de TOURS HABITAT,
Madame ROLLIN, Directrice du Développement et de l'Aménagement de TOURS HABITAT,

Monsieur MAUPERIN, Chef de Service Habitat et Construction à la Direction Départementale des Territoires,

Présidence de Monsieur Emmanuel DENIS, Président,

FONDETTES – LE HAMEAU DE LA THIBAUDIERE - CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS INCLUSIFS COLLECTIFS (PLAI/PLUS/PLS) ET UN EHPAD (PLS) : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

(FONDETTES THIBAUDIERE C/3)

Le Directeur Général rappelle au Conseil d'Administration que le plan de financement de l'opération « Le Hameau de la Thibaudière » à Fondettes, construction neuve décomposée en une structure collective de 80 places, classée EHPAD et en 15 logements locatifs inclusifs, a été présenté lors de la séance du 2 février 2022.

Le prix de revient se décomposait en deux parties :

Le prix de revient de l'EHPAD, financé par :

Subvention Conseil Départemental d'Indre et Loire	2 405 000 €
Subvention Conseil Régional Centre Val de Loire	1 900 000 €
Subvention Plan d'Aide à l'Investissement (PAI)	1 500 000 €
Prêt CDC PLS	6 218 000 €
Prêt CDC PHARE	<u>167 447 €</u>
	12 190 447 € TTC

Le prix de revient des logements inclusifs, financé par :

Subvention Conseil Départemental d'Indre et Loire	145 000 €
Subvention Conseil Régional Centre Val de Loire	100 000 €
Subvention ETAT	60 300 €
Subvention TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE	101 250 €
Subvention AGEVIE	28 482 €
Prêt CDC PLS	163 061 €
Prêt CDC PLAI	131 640 €
Prêt CDC PLUS	108 642 €
Prêt CARSAT	<u>838 000 €</u>
	1 676 375 € TTC

Lors de la souscription des emprunts, il a été indiqué par la Caisse des Dépôts et Consignations que les emprunts devaient être garantis auprès de la Ville de Fondettes à 50 % et de Tours Métropole Val de Loire pour l'autre moitié, à l'exception du prêt PHARE de 167 447 € qui devait être garanti à 100 % auprès du Conseil Département 37.



Après délibération, le Conseil d'Administration décide d'autoriser, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part aux votes, le Directeur Général, délégué d'office :

- à signer seul les Contrats de Prêt réglant les conditions de ces Contrats et les demandes de réalisation de fonds auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations,
- à solliciter la garantie d'emprunt auprès de Tours Métropole Val de Loire à hauteur de 50 % et de la Ville de Fondettes également à hauteur de 50 %, pour les prêts PLS/PLUS/PLAI
- à solliciter la garantie d'emprunt auprès du Conseil Départemental 37 à hauteur de 100 %, pour le prêt PHARE
- à signer seul le contrat de prêt sans intérêt, remboursable sur 20 années et sans garantie, émis par la CARSAT.

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19/10/2022 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Grégoire SIMON**